

# DU CONSEIL

#### Conseil du 6 mars 2017

Délibération n° 2017-1762

commission principale: développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s):

objet: Attribution d'une subvention à l'association Lyon Design pour l'organisation de l'événement Lyon City

Demain du 15 au 18 juin 2017

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de

l'innovation et de l'action économique

Rapporteur: Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 14 février 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 mars 2017

Présents: MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mmes Frih, Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guilland, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, MM. Huguet, Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

<u>Absents excusés :</u> M. Claisse, Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Vesco (pouvoir à M. Bernard), Mme Belaziz (pouvoir à Mme Le Franc), MM. Aggoun, Fenech (pouvoir à M. Blache), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Lecerf), M. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Iehl (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à M. Barret).

Absents non excusés : M. Gachet, Mme Perrin-Gilbert.

#### Conseil du 6 mars 2017

# Délibération n° 2017-1762

commission principale: développement économique, numérique, insertion et emploi

objet: Attribution d'une subvention à l'association Lyon Design pour l'organisation de l'événement Lyon City Demain du 15 au 18 juin 2017

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 9 février 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Lyon Design! est une association créée en novembre 2012. Elle associe des designers, des fabricants et des professionnels liés au design. L'association Lyon Design! a pour objectif la promotion de la métropole lyonnaise comme place forte du design urbain.

À cette fin, elle organise chaque année un événement autour de cette discipline.

Les années impaires, Lyon City Design Urban forum, en résonance à la Biennale internationale du design de Saint Etienne, investit un lieu en mutation de l'agglomération lyonnaise. Des designers présentent leurs projets lauréats de l'appel à projets lancé par l'association. Des conférences, des animations sont proposées à tous les publics.

Les années paires, Lyon City Design Arena fait un focus sur une thématique du design urbain et se déroule, pendant 3 jours, dans un lieu en lien avec le thème.

L'édition 2017 sera consacrée à la santé et au mieux-vivre en ville, et se déroulera au cœur du Biodistrict de Lyon-Gerland du 15 au 18 juin 2017.

## I - Objectifs

Depuis de nombreuses années, la Métropole de Lyon conduit une politique de développement économique dédiée aux communautés créatives et culturelles.

En adoptant son programme de développement économique pour la période 2016-2021, la Métropole a réaffirmé son engagement pour soutenir la créativité sous toutes ses formes et en faire, d'une part, un accélérateur d'innovation et de croisement entre filières et, d'autre part, un vecteur fort d'image et d'attractivité.

Lyon City Demain ! propose un moment fort d'animation du territoire et de promotion du design urbain auprès de la population.

Son thème annuel, "Bien-être et santé en ville", entre également en résonnance avec la volonté de faire du "vivre en bonne santé tout au long de la vie" une priorité métropolitaine, en lien avec la compétence métropolitaine en matière de santé. En s'appuyant sur l'ensemble de ses compétences et sur la dynamique de notre écosystème des sciences de la vie, notre territoire poursuit ainsi le double objectif d'amélioration de la qualité de vie des populations et de création de valeur économique.

#### II - Bilan des éditions précédentes

Lyon City Design a déjà connu 4 éditions :

- Lyon City Design Urban forum 2013 s'est déroulé dans l'enceinte du Grand Hôtel Dieu qui a attiré 15 000 visiteurs en 4 jours. La Communauté urbaine de Lyon, à laquelle a succédé la Métropole, a soutenu cet événement à hauteur de 140 000 €.

- Lyon City Design Arena 2014 a proposé une conférence "Design et eau en ville" qui a réuni 3 000 professionnels à la Confluence. La Communauté urbaine a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 120 000 € au profit de l'association Lyon Design! pour l'organisation de cette 2° édition de l'événement Lyon City Design,

Lyon City Design Urban forum 2016 s'est tenu dans le quartier de la Part-Dieu sur un parcours urbain reliant la gare à la tour Incity, sur lequel plus de 500 000 citadins ont apprécié les créations de designers dont 30 000 ont exploré un village urbain éphémère. La Métropole a soutenu cet événement à hauteur de 94 000 €, qui a permis de lancer un appel à projets international centré sur la ville en chantier et de retenir 16 lauréats à l'appel à projets. 25 installations de design urbain et 8 expositions de collectifs de designers ou d'écoles ont été montrées à cette occasion. Cet ensemble a généré 20 000 visiteurs sur site et a permis de sensibiliser 500 000 personnes (notamment à travers les 200 retours média enregistrés). Par ailleurs, 14 conférences se sont tenues réunissant au total un millier de personnes,

- Lyon City Design Arena 2016 a organisé 10 conférences dans 10 lieux différents dont l'école de Condé'CREAD, l'école d'architecture de la Confluence, le siège social de Bouygues immobilier, autour d'un seul thème fédérateur : Design et lumières urbaines.

#### III - Présentation de l'édition 2017 et plan de financement prévisionnel

En 2017, Lyon City Design change de nom et devient Lyon City Dema!n. Cette 5° édition sera organisée dans le quartier de Gerland autour de la santé et du bien-être en ville.

A travers cette thématique, l'objet de Lyon City Dema!n est de contribuer à accompagner ce territoire dans sa mutation, vers un quartier à dimension humaine et durable, portant une attention particulière à l'environnement (sports, loisirs, détente, santé, écologie, etc.) pour le mieux-être de ses habitants.

Lyon City Dema!n souhaite venir alimenter la dynamique mise en œuvre par la Métropole sur ce territoire (ce projet est notamment articulé avec le travail de la Mission Gerland).

Du 15 au 18 juin 2017, Lyon City Dema!n s'installera donc dans ce quartier représentatif des structures diversifiées de la ville de demain, pour proposer aux citadins un événement gratuit, autour du bien-être et de la santé en ville.

Seront alors exposées les 15 propositions retenues dans le cadre de l'appel à projets "mieux-être et mieux-vivre en ville" lancé en avril 2016.

Les candidats (designers, paysagistes, urbanistes, etc.) auront alors dû intégrer dans leur réflexion l'évolution des modes de vie urbains actuels et prévisibles : collaboratif, autonomes, nomades, dématérialisés, connectés, etc., tout en tenant compte du projet de développement du Biodistrict de Gerland.

Chaque projet retenu répond à une ou plusieurs des thématiques suivantes, environnement naturel, alimentation, mobilité et lien social, de même qu'il doit s'inscrire dans une des trois catégories qui déterminera sa forme finale :

- mobilier urbain et microarchitecture,
- parcours pédagogiques,
- services et numérique.

## Plan de financement prévisionnel 2017

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
honoraires (projets techniques, création, scénographie, etc.)	200 000	autofinancement (recettes)	28 000
festival LCD (inauguration, conférences, location espace, etc.)	19 140	fonds propres (cotisations)	1 840
communication (relation presse, site web, etc.)	35 500	subvention Métropole	80 000
technique (agents de sécurité, montage, etc.)	64 800	mécénat/sponsoring (Bouygues immobilier, Compagnie nationale du Rhône -CNR-, Réseau transport électricité -RTE-, Compagnie foncière lyonnaise -CFL-)	210 000
frais généraux	400		

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
sous-total	319 840	sous-total	319 840
aide en nature	121 000	aide en nature	121 000
Total	440 840	Total	440 840

L'évaluation de l'action de l'association portera sur la mobilisation des partenaires privés et publics, la mobilisation des designers, la fréquentation de l'événement par les professionnels et le grand public, le nombre d'articles parus dans la presse et les médias.

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 80 000 €, en baisse de 15 % par rapport à 2016, au profit de l'association Lyon Design ! pour l'organisation de l'événement Lyon City Dema!n 2017 ;

Vu ledit dossier;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

## DELIBERE

# 1° - Approuve :

- a) l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 80 000 € au profit de l'association Lyon Design ! pour l'organisation de l'événement Lyon City Dema!n 2017,
- b) la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Lyon Design! définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.
- 2° Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.
- **3° Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal exercice 2017 compte 6574 fonction 632 opération n° 0P02O1574.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 8 mars 2017.